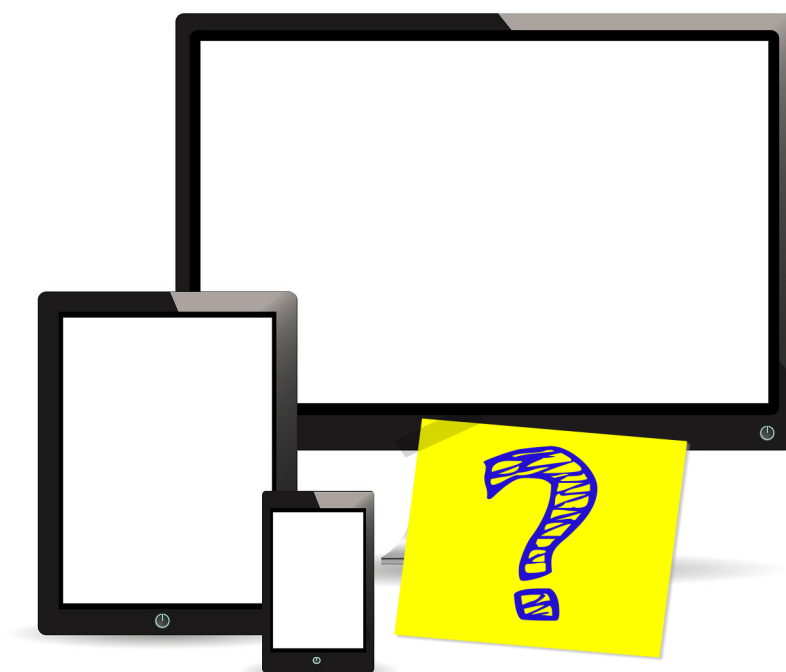




NOTICE UTILISATION-KIOSQUE FAMILLE-RESERVATIONS





SOMMAIRE

Introduction *page 1*

Se connecter à son kiosque famille *page 2*

Procédez à vos réservations *page 3*

Paiement *page 6*



Introduction

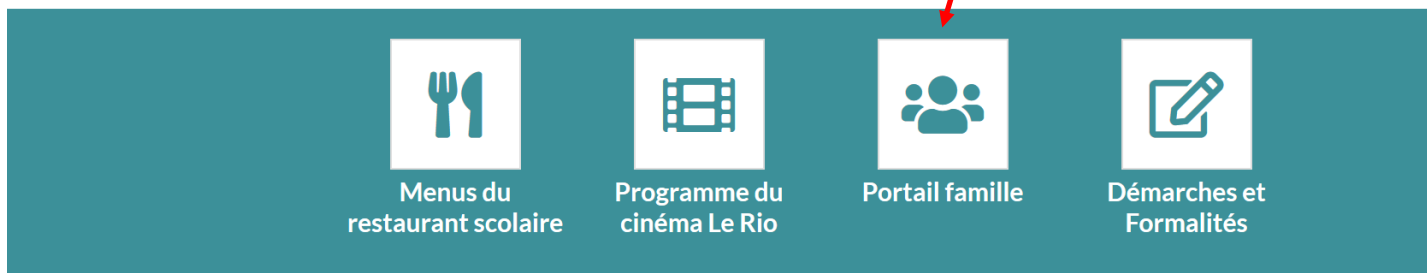
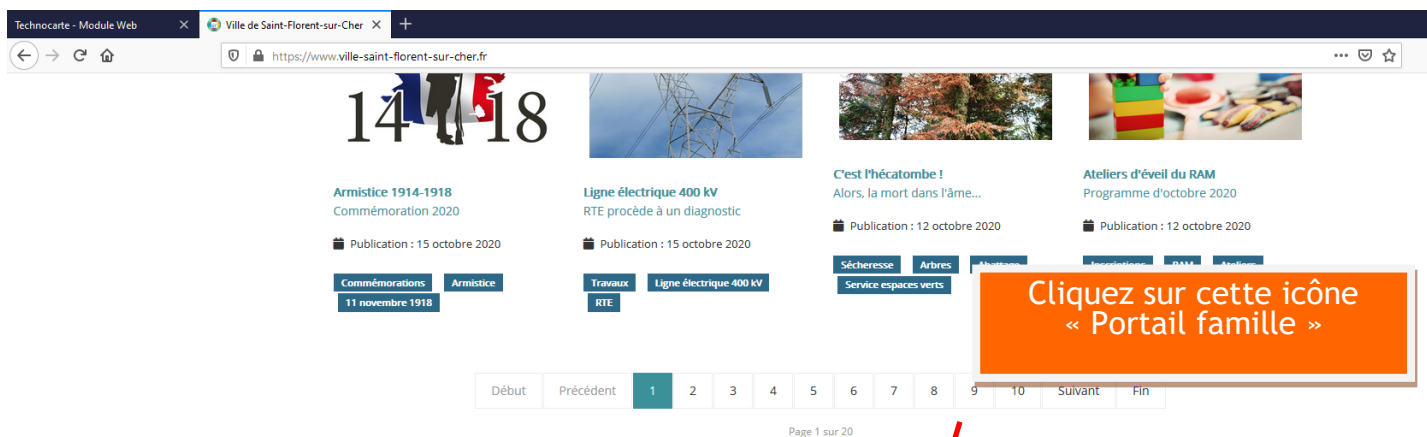
- ◆ L'inscription, à la restauration scolaire, aux activités périscolaires, permet de recueillir vos souhaits pour les temps d'accueil de votre enfant sur l'ensemble de la semaine et de renseigner ou de mettre à jour le dossier administratif, ainsi que de signaler tout changement de situation (changement de situation familiale, déménagement...) ou d'informer sur l'évolution de la santé de votre enfant (allergies, maladies, port de lunettes ...), en fournissant les pièces justificatives nécessaires .
- ◆ L'activité correspond à l'un des services communaux auquel vous avez inscrit votre enfant. En ce qui concerne **les activités garderie maternelles, restaurant scolaire et transport scolaire, c'est le service des Affaires Scolaires** qui recueille vos dossiers d'inscriptions et qui sera à votre disposition durant toute l'année afin de répondre à vos questions, relatives aux services cités précédemment (facturation, absence...). **Le service Accueil Périscolaire, lui, recueillera vos inscriptions concernant l'accueil périscolaire (garderie des enfants scolarisés en élémentaire matin et soir), le centre de loisirs des mercredis et le centre de loisirs des vacances.**
- ◆ La réservation permet de choisir les dates auxquelles vous souhaitez que votre enfant fréquente les services communaux où il est inscrit. Elle donne lieu a un paiement avant d'être validée (à l'exception de l'accueil périscolaire).



1. Se connecter à son kiosque famille

.Rendez-vous sur le site de la ville : <https://www.ville-saint-florent-sur-cher.fr/>

.Restez sur la page d'accueil, descendez sur cette même page.



.Identifiez-vous

Code famille

 Mot de passe

[S'inscrire \(première utilisation\)](#)
[Mot de passe oublié](#)

Votre code famille vous a été transmis lors de la confirmation de l'inscription de votre enfant. Si vous ne l'avez plus, n'hésitez pas à contacter le service des Affaires Scolaires afin qu'il vous soit transmis de nouveau.

Du : 21/10/2020 00:01 Au : 21/10/2020 23:59

Bienvenue sur le portail famille de la Ville de Saint-Florent-sur-Cher

Simple et confidentiel cet espace personnalisé vous permet d'accéder 24h/24 et 7j/7 à l'ensemble de vos informations personnelles et de :

- ◆ Réserver les différents services proposés
 - Restauration et Garderies maternelles
 - Accueil périscolaire (élémentaires)
 - Accueil de loisirs des Mercredis et des Vacances
- ◆ Visualiser et payer les factures

[S'inscrire \(première utilisation\)](#) ► Se munir du code famille pour la première utilisation du kiosque (code famille visible sur les factures ou disponible en mairie)

Mairie de Saint-Florent-sur-Cher

Place de la République — 18400 Saint-Florent-sur-Cher — tél. 02 48 23 50 00



2. Procédez à vos réservations

Voici la page d'accueil de votre kiosque famille.

Bienvenue M. et Mme Pere TECHNOCARTE (001844)

Panier

0 article

[Accueil](#)
 [Vos messages non lus \(0\)](#)
 [Déconnexion](#)
 [Visualiser mon panier](#)

Vous êtes ici : Accueil

- Accessibilité**
 -
- Informations**
 - Ma Fiche Famille
 - Mes codes d'accès
 - Suivre mes demandes
- Réservations**
 - Adhésions/Inscriptions
 - Mes réservations
 - Historique de réservations
 - Visualiser mes réservations
- Finances**
 - Liste de mes factures
 - Payer en ligne

Accueil

FLASH INFO

SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Restaurant scolaire - Transport scolaire - Garderie maternelle

RAPPEL RESERVATION

Restaurant scolaire

La réservation peut être régulière ou occasionnelle. Les parents réservent les repas de leur enfant en se connectant sur le portail Famille du site de la Mairie. Les réservations sont possibles jusqu'au vendredi 23h pour des repas qui seront consommés la semaine suivante.

Exemple : de lundi que mon enfant régulier ou occasionnel se rendra au restaurant scolaire le 20 septembre 2020, je peux réserver jusqu'au vendredi 18 septembre 2020 inclus. Au-delà de cette date, je peux quand même réserver jusqu'à la veille de la prestation (soit le 19/09/2020). Cependant, une inscription de 0,24€ sera appliquée.

Exemple : si mon enfant doit aller à la garderie le 20 septembre 2020, je peux quand même réserver jusqu'à la veille de la prestation (soit dimanche 13 septembre 2020). Mais une inscription de 0,24€ sera appliquée.

Garderie Maternelle

La fréquentation peut être régulière ou occasionnelle.

- Fréquentation régulière : checked par l'école de la semaine.
- Fréquentation occasionnelle : certains jours de la semaine, du mois, du trimestre ou de l'année.

Exemple : si mon enfant doit aller à la garderie le 20 septembre 2020, je peux quand même réserver jusqu'à la veille de la prestation (soit dimanche 13 septembre 2020). Mais une inscription de 0,24€ sera appliquée.

Exemple : si mon enfant doit aller à la garderie le 20 septembre 2020, je peux quand même réserver jusqu'à la veille de la prestation (soit dimanche 13 septembre 2020). Mais une inscription de 0,24€ sera appliquée.

Se reporter aux liens scolaires et de la garderie pour plus d'informations.

RESTAURANT SCOLAIRE

Consultez les menus du Gavroche

TARIFS MUNICIPAUX

Année scolaire 2020-2021

Prix du repas au restaurant scolaire Le Gavroche

Élève de la commune	3,40 €
Élève d'une commune extérieure	4,25 €
Élève de la commune bénéficiant d'un PAI	1,28 €
Élève hors commune bénéficiant d'un PAI	1,51 €

Tarifs de garderie maternelle

Enfant de la commune	
- forfait matin	1,65 €
- forfait soir	2,15 €
Enfant d'une commune extérieure	
- forfait matin	1,85 €
- forfait soir	2,35 €

ABSENCE IMPRÉVUE

ACCUEIL DE LOISIRS

Les inscriptions pour les vacances d'octobre auront lieu du 28 septembre au 2 octobre 2020 sur le portail famille.

la fiche sanitaire est à remplir si votre enfant n'a pas été inscrit à l'activité périscolaire ou l'accueil du mercredi

[./././UserFiles/ALSH/FICHE_SANITAIRE_DE_LIAISON.pdf](#)
[./././UserFiles/ALSH/ACCUEIL_COLLECTIF_DES_MINEURS.d](#)
 Protocole sanitaire
[./././UserFiles/ALSH/Protocole-ACM-septembre-2020](#)

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au 02.48.55.31.52

INSCRIPTION MERCREDI
Du 02 Septembre au 16 Décembre 2020

Les inscriptions sont closes pour cette période.

Cliquez sur « mes réservations » afin d'accéder à votre calendrier de réservation.

Sur cette page, votre enfant apparaît ainsi que toutes les activités auxquelles il est inscrit. Là par exemple, nous constatons que l'enfant « TECHNOCARTE Fils » est inscrit au Restaurant scolaire.

Mes réservations
 Historique de réservations
 Visualiser mes réservations

Finances

Liste de mes factures
 Payer en ligne

TECHNOCARTE Garderie (3 ans)

Aucune inscription disponible

[Retour vers le haut de la liste](#)

TECHNOCARTE Fils (7 ans)

Activité	Action	Lieu	Tarif
RESTAURATION SCOLAIRE	Modifier	REST. ELEMENTAIRE LE GAVROCHE	
Prestations de l'activité RESTAURATION SCOLAIRE			
RESTAURATION TARIF NORMAL			4,25 €
RESTAURATION TARIF MAJORE			4,35 €
PRESENCE NON PREVUE RESTAURATION SCOL			4,75 €

Cliquez sur « Modifier » afin de procéder à vos réservations.

TECHNOCARTE Testvaccin (7 ans)

Aucune inscription disponible



Voici votre calendrier de réservation concernant l'activité « Restaurant scolaire » pour l'enfant « TECHNOCARTE Fils ».

Cochez les cases des jours où vous souhaitez que votre enfant déjeune au restaurant scolaire.

Navigation: OCTOBRE 2020 | NOVEMBRE 2020 | DECEMBRE 2020

Activité	Action sur le mois	Semaine 45				Semaine 46				Semaine 47				Semaine 48				S
		Lu 2	Ma 3	Je 5	Ve 6	Lu 9	Ma 10	Je 12	Ve 13	Lu 16	Ma 17	Je 19	Ve 20	Lu 23	Ma 24	Je 26	Ve 27	Lu 30
TECHNOCARTE Fils : RESTAURATION SCOLAIRE																		
RESTAURATION TARIF NORMAL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RESTAURATION TARIF MAJORE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Buttons: Continuer mes achats | Mon panier

Deux lignes de tarifs apparaissent:

« Restaurant Tarif Normal »: cette ligne est sélectionnable lorsque la date réservée se situe plus de 15jrs par rapport au jour où vous procédez à la réservation.
 Par exemple: nous sommes le 16 octobre 2020, la date à laquelle vous souhaitez poser réservation est le 02 novembre 2020. Elle se situe au delà de 15jrs donc le tarif appliqué est le tarif dit « normal ».

« Restaurant Tarif Majore »: cette ligne est sélectionnable lorsque la date réservée se situe moins de 15jrs par rapport à la date où vous procédez à la réservation. Dans ce cas, la case de la ligne « Restaurant Tarif Normal » est en rouge et vous ne pouvez pas la sélectionner, vous êtes obligé de sélectionner la ligne du tarif majeure qui sera elle « blanche ».
 Par exemple: nous sommes le mercredi 14 octobre 2020, la date à laquelle vous souhaitez poser réservation est le 16 octobre 2020. Elle se situe dans un délai de moins de 15jrs donc le tarif appliqué est le tarif dit « majoré ».

Modification impossible

Une fois votre sélection terminée, cliquez sur « Mon panier ».

- Ma Fiche Famille
- Mes codes d'accès
- Suivre mes demandes

Descriptif de mes achats

Expiration dans 30 minutes

- Réservations**
- Adhésions/Inscriptions
- Mes réservations
- Historique de réservations
- Visualiser mes réservations

Réservations à débit immédiat

AFFAIRES SCOLAIRES					
Action	Activité	Quantité	Tarif	Montant	Supprimer
Fils le 02/11/2020	RESTAURATION TARIF NORMAL	1	4.25 €	4.25 €	
Fils le 03/11/2020	RESTAURATION TARIF NORMAL	1	4.25 €	4.25 €	
Fils le 05/11/2020	RESTAURATION TARIF NORMAL	1	4.25 €	4.25 €	
Fils le 06/11/2020	RESTAURATION TARIF NORMAL	1	4.25 €	4.25 €	
Sous total RESTAURATION SCOLAIRE				17.00 €	
				Total	17.00 €

- Finances**
- Liste de mes factures
- Payer en ligne

Vider mon Panier

Valider

Après vérifications de vos réservations, veuillez cliquer sur « Valider ».

À la page suivante, veuillez sélectionner « Affaires scolaires » (cochez le cercle à gauche) et votre commande (+ un avoir si vous en possédez un, il sera déduit du montant total). Puis cliquez sur «Télépayer ».

- Contacts**
- Affaires scolaires
- Accueil de loisirs
- Accueil ados

Affaires scolaires

AFFAIRES SCOLAIRES				
N° Facture/Avoir	Action	Montant	Reste à payer	Avoir
<input checked="" type="checkbox"/> Commande n°10515	Annuler	17,00 €	17,00 €	0,00 €
			Montant total sélectionné : 17,00 €	

Télépayer

Voici la commande contenant les réservations que vous venez d'effectuer. N'oubliez pas de la cocher également.



3. Paiement



La solution de paiement de la Direction Générale des Finances Publiques

[> Participer à une enquête de satisfaction](#)

Informations sur la dette

Référence de la dette : 00184420201016101848

Montant : 17,00€

Adresse électronique [redacted]

Choix du mode de paiement

Payer par carte bancaire

Annuler



Vous êtes arrivé à l'étape du règlement (Carte bancaire exclusivement).

Il est impératif de régler afin que vos réservations soient prises en compte.

Cliquez sur « Payer par carte bancaire »

Renseignez les informations de votre carte bancaire, vous allez recevoir via SMS, un code de sécurité à saisir.

Et enfin, une fois le paiement validé, vous recevez votre ticket de paiement.